

Ordonnances relatives à la nouvelle loi sur les produits thérapeutiques: oui, mais...

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) soutient l'orientation donnée au train d'ordonnances sur les produits thérapeutiques dans sa prise de position. Le but du projet visant à accroître la sécurité de l'utilisation des médicaments vétérinaires va dans le sens de la stratégie sur la valeur ajoutée du lait suisse. La FPSL est prête à collaborer au développement du système d'information, afin de réduire l'usage des antibiotiques problématiques et l'apparition de résistances. À cet égard, il convient cependant de ne pas entraver la possibilité de traiter rapidement et efficacement les animaux malades à l'étable et de ne pas répercuter unilatéralement les coûts d'enregistrement sur les producteurs. Pour que ce système soit accepté et fonctionnel, il convient aussi de garantir strictement la protection des données. La FPSL va suivre attentivement la suite du projet et demande que des mesures comparables soient prises en médecine humaine.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk

Les ordonnances règlent les questions importantes liées à la sécurité des produits thérapeutiques et par là même des médicaments vétérinaires. L'impact direct de ces derniers sur la santé exige l'octroi d'autorisations et la surveillance du marché. Parallèlement, les produits thérapeutiques sont aussi des facteurs de coûts considérables. Il ne faut pas permettre la formation de monopoles entraînant des prix disproportionnés par le biais des procédures d'homologation et des prescriptions de remise des produits. Du fait de la réglementation, il serait bon d'établir un contrôle des prix, en comparaison avec d'autres pays.

Garantir la protection des données tout en permettant la comparaison

La mise en place d'un système d'information sur les antibiotiques qui permette au producteur de lait de garder en tout temps la haute main sur ses données constitue un des enjeux de taille. Si le système peut être utilisé pour discriminer des produits ou des animaux, l'instrument contrevient très clairement aux dispositions sur la protection des données. La FPSL est toutefois consciente qu'il est nécessaire de disposer de données comparatives, afin de pouvoir sanctionner un usage excessif d'antibiotiques. Tous les protagonistes doivent pouvoir participer à la mise sur pied d'un instrument de comparaison. L'information directe des vétérinaires et des éleveurs concernés demeure cruciale.

Empêcher les résistances en médecine humaine et assurer le bien-être animal

Avec tous les autres détenteurs d'animaux de rente, les producteurs de lait suisses sont très conscients du fait qu'un usage inapproprié des médicaments vétérinaires peut engendrer des germes résistants. Ces dernières années, ils ont donc déjà pris des mesures d'envergure. L'année passée seulement, ils ont réduit d'un quart environ l'utilisation des antibiotiques problématiques. Ces efforts vont être poursuivis.

Les éleveurs veulent être en mesure de traiter rapidement et sans complication leurs animaux malades. Dans cette optique, la FPSL salue les nouvelles réglementations pour une homologation simplifiée des médicaments et l'abandon de la catégorie de

remise C. Les antibiotiques moins problématiques (antibiotiques de première intention) pourront ainsi être utilisés pour soigner rapidement les animaux malades.

Viser un allègement administratif

La FPSL demande qu'une fois introduit le nouveau système d'information, l'obligation d'inscription dans le journal des traitements soit supprimée. Ceci constituerait un allègement significatif de la charge administrative des exploitations.

Lien vers la prise de position :

<https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/politique/prises-de-position/>

Renseignements :

Thomas Reinhard

031 359 54 82

Reto Burkhardt

079 285 51 01

3718 signes (espaces comprises)

www.swissmilk.ch

